

## **Communiqué de presse**

### **Problématique de la 5G – Position du Conseil du Jura bernois**

La thématique de la 5G a suscité un nombre important de réactions ces dernières semaines auprès de différentes instances, notamment des parlements cantonaux demandant un moratoire sur l'installation d'antennes 5G. Début mai, la Confédération a rappelé que c'est elle qui est responsable pour les questions relatives aux rayonnements émis par les antennes radios mobiles et à leurs effets sur la santé.

Sur dépôt d'un amendement du groupe des Verts, la thématique de la 5G a été abordée en séance de commission TTE (Travaux publics, transports et énergie) le 6 mai dernier. Cet amendement demandait notamment que le CJB intervienne auprès des communes du Jura bernois au sujet de l'arrivée imminente de la 5G. Au vu des événements rappelés ci-dessus, la commission TTE, sur mandat du CJB, estime qu'il est nécessaire de rester vigilant dans ce dossier et est convaincue que les communes sauront prendre les bonnes décisions qui auront lieu de s'imposer, en fonction de leurs compétences et leurs possibilités d'actions.

Le CJB regrette toutefois que la Confédération se soit précipitée dans la vente des concessions aux opérateurs téléphoniques sans prendre les précautions nécessaires notamment en termes d'informations auprès de la population et en termes d'analyses approfondies des conséquences engendrées par l'installation de la technologie 5G.

*La Neuveville, le 23 mai 2019*

### **Informations**

- Roland Benoit, président du CJB, 079 358 74 49
- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73, 079 482 34 72

